http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article890

- Décret n° 2019-909 du 30 août 2019 relatif à la faculté pour l'autorité académique d'inscrire dans une classe relais un élève ayant fait l'objet d'une exclusion définitive d'un établissement scolaire du second degré relevant du

ministère chargé de l'éducation nationale

- Publications | Informations - Discipline -

Date de mise en ligne : samedi 31 août 2019

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits réservés

J.O.R.F. N°0202 du 31 Août 2019

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle